

1771

 LE présent Registre contenant dix
feuillers, cotés & paraphés par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquetet, Chevalier, Seigneur
de la Noue, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Baillage & Siege-Présidial de Meaux, pour servir
à enregitrer les Actes de Baptemes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse de *St. Pierre de Meaux*
pendant l'Année mil sept cent soixante-*ouze*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roi, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de saisie de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;
le tout, suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *Douze*
Décembre mil sept cent soixante-*Dix*

Darel
pour la absence de l'original

L'an mil sept cent et soixante deux le vingt cinq
janvier a été juliamé dans l'église de cette paroisse par
moi curé et soussigné le corps de m. Jacques
Louis de Boquey garcon, Diable le jour précédent
après être mané des sacumens de l'église, âgé de
soixante et neuf ans en presences de maître Denis
jeanne boquet receveur de l'aveue et soussigné de trillardou, et
de maître Jacques boquet la bourse a signé ly, et demeuré Jean
baptiste boquet aussy la bourse avigné, ses neveux, et jules marion
et autres parents lesquels ont signé avec nous le présent acte

François Bourgois
François Dubout
D'Hourmieu

Boquet Boquet
Jacques Boquet

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent et soixante deux le vingt cinq
a été juliamé dans le cimetière de cette paroisse par moi
curé et soussigné le corps de Gilles Vanmoude
Manumus, Diable le jour précédent a été mané des
sacumens âgé de quatre vingt trois ans en presences
de Gilles Vanmoude Manumus en cette paroisse de son fils
et de Claude et Maurice le petit fils qui ont signé avec nous

Pierre Lildeuuet vaucant

Et Claude Maurice

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le quatrième jour de
février a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par moi curé soussigné le corps de Louise Marie
de ce de la nuit dernière âgée de soixante cinq ans
fille de Pierre et de Marie Genevieve son mari et
et de Marie Genevieve son tante le pere et mere en presence
de son pere qui a signé et Jean Baptiste Francois du hauts clere
paroissial qui a aussi signé

Pierre vermeille

Dusauoy
Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le treizième jour de février
a été baptisé par moi curé soussigné Jean Augustin neveu de
du légitime mariage de Pierre et de Marie Genevieve en cette paroisse
et de Marie Angelique sa sœur le pere et mere le pere en
Jean Baptiste le presbtre la mariee Marie Louise Genevieve sa sœur
qui ont signé: Jean Baptiste le presbtre
Marie Louise Genevieve sa sœur

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt deuxième jour de
février a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi curé soussigné
le corps de Marie Genevieve de ce de la nuit dernière âgée de dix sept ans
fille de Thomas porcher charrier en cette paroisse et de Marie Charlotte
Legain son pere et mere en presence de Jean Baptiste Francois

L'antant clerc paroisial et de jean baptiste Leiche Bedeau
de cette paroisse qui ont signé. 11.
Le Leiche

Dusauoy
Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt neuvième jour de
mars a été inhume dans le cimetière de cette paroisse par moy
cure Soussigné Marie Magdeleine Grossier de cecie d'ici apres
avoir été murie des sacrements de penitence et d'extreme onction
agee de vingt cinq ans environ en presence de Nicolas Grossier
son pere qui a declare ne sçavoir signer de Jacques Grossier
son oncle qui a signé et de Jean Baptiste Francois du Hautoy
clerc paroisial et autres temoins qui ont signé. 11.

Nicolas Grossier
Dusauoy
Coquart cure de tuitbardeu

Jacques Grossier
Le Leiche
Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le treizième jour de mars
a été baptisé Denis paschal par moy cure Soussigné né du même
jour du legitime mariage de Louis Charles Chatelet en cette
paroisse et de ceile parent le pere et mere le perein Denis
Pierre Fleuret qui a signé, la marieine Louise Helene Elzabeth
nantier qui a declare ne sçavoir signer de ceo interpellé. 11.

Denis Jean Fleuret
Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le dix avril, maria 3
michel nee d'ici fille de legitime mariage de joffroy soussigné
solletier, et de angelique alaine par pere et mere, a été baptisé par moy
cure Soussigné, le laboureur de cille de cecie, elle a été pour paroisier
michel bonhomme, et pour paroisienne Marguerite soy alaine qui ont
signé avec moy Michel Bonhomme
Marguerite Soy et Caere

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt sept avril a été
baptisé par moy cure Soussigné Jean Francois ne d'ici du legitime
mariage de Antoine Bienne eboutier en cette paroisse et de marieanne
de moille le pere et mere, le perein Jean Francois pieprie
marchand tire boue d'amier de la rille de ueaux qui a signé,
la marieine Marie Genevieve Coustier qui a declare ne sçavoir
signer de ceo interpellé. 11. Jean Francois pieprie

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le huitième jour de may
a été baptisé par moy cure Soussigné Pierre Thomas ne d'ici
du legitime mariage de thomas champs marichal en cette
paroisse et de marie fignoise nourey le pere et mere,
le perein Pierre nicolas parent qui a signé, la marieine

marie genovesa turlure qui a declairé ne sçavoir signer
de ce interpellée. !.

Pierre unclan parant Coquart curé de turlbardeux

L'an mil sept cent soixante et onze le quinziesme jour de may
a été inhume dans le cimetiére de cette paroisse par moy curé
sousigné le corps de jean augustin le cog douze d'hois agé
de trois mois fils de pierre le cog bouchot en cette paroisse et de
marie angelique d'asse. Ses pere et mere en presence de jean
baptiste francois du pautoy clerc paroissial et de jean baptiste
le riche bodeau de cette paroisse qui ont signé. !.

Le Riche Durand Coquart curé de turlbardeux

L'an mil sept cent soixante et onze le soixiesme jour de may
a été baptisé par moy curé sousigné marie genovesa née
d'aujourd'hui du legitime mariage de pierre papillion charbat
en cette paroisse et de marie mural. Ses pere et mere,
Le parin pierre le roy qui a signé. La maréme marie
genovesa tavornier qui a declairé ne sçavoir signer. De ce
interpellée. !.

Barre la droie

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt septiesme
jour de may a été baptisé par moy curé sousigné marie

rosalie née d'aujourd'hui du legitime mariage de antoine
quesime in anonciées en cette paroisse et de marie
genovesa germain. Ses pere et mere Le parin
charle. Desillecristin en cette paroisse la maréme
marie rosalie chabon qui a declairé ne sçavoir signer
de ce interpellée.



Durand Coquart curé de turlbardeux

L'an mil sept cent soixante et onze le dix neuvieme jour
de may a été baptisé par moy curé sousigné jean benjamin né
d'hois du legitime mariage de Denis jerosme boquet veuve
delatone et seigneurie de turlbardeux et de marie louise roche
Ses pere et mere Le parin jean mandonnet boulanges
de meurant a paris. La maréme marie marguerite gibort
qui ont signé avec nous le present acte. !.

M. M. gibort
Coquart curé de turlbardeux

L'an mille sept cent soixante et onze le premier jour de
juillet apres la publication des bans de futur mariage
Entre Etienne de sac Charles agé de vingt et sept ans
et demeurant fils des defunts Etienne de sac. Yvain Manoeuvre
a turlbardeux et de Marguerite Dori de sac veuve et mere
defait de la paroisse de annu eude droit de cette paroisse

+ Signé le 26 may 1761. mandonnet
la droie dans l'acte de mariage.

Sopere et mere, Le perein jean rone le pretre menuisier
en cette paroisse La mariee marie Louise robinet
femme de Joseph futech laboureur demeurant a Lavry
qui ont signé: .i. Joubert prestre

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le vingt sixieme jour d'août
a été inhume dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure soussigné
nie d'hois du legitime mariage de jean marguerite
en cette paroisse et de marie marguerite La ruelle Sopere
et mere. Le perein Symphonien parent compaignon
negociant demeurant a meuse qui a signé La mariee
mariee genevieve La ruelle qui a declare ne l'avoir signé
jea mtepellee. .i. sans bonne parant

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le vingt septieme jour
d'août a été inhume dans le cimetiere de cette paroisse par moy
cure soussigné le corp de jean papillon decede d'un jour precedent
apres avoir receu les sacrements de l'eglise agé de sixante
et dix ans - en presence de jean papillon son fils menuisier
en cette paroisse qui a declare ne l'avoir signé De jean baptiste
fran cis Dubouty clerc paroisial et de jean baptiste Le riche bedeau
de cette paroisse qui ont signé: .i.

Le Riche

Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

6
L'an mil sept cent. Sixante et onze le quatrieme jour de septembre
a été inhume dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure soussigné
le corp de nicolas marie petit agé de six mois decede d'hois cher
mariee anne Bourrelle femme de martin enrotte La nourrice, fils
de Joseph petit marchand bonnetier et de Louise marguerite
grosjeu Sopere et mere demeurant rue de touraine paroisse de St. Sulpice
de pres en presence de jean baptiste francois Dusautoy clerc et
paroisial et de jean baptiste Le riche bedeau de cette paroisse
qui ont signé: .i. Le Riche

Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le premier jour de novembre
a été inhume dans le cimetiere de cette paroisse par moy cure soussigné
le corp de philippe olivier beguin agé de neuf mois decede d'hois
cher mariee marguerite genevieve youx femme de claud ambroise
du rignet La nourrice, fils de pierre Joseph beguin Maître
peintre et de marguerite Elzabeth durt. Le pere et mere
demeurant rue neuve St. martin paroisse St. nicolas des champs de paris
en presence de jean baptiste francois Dusautoy clerc paroisial
et de jean baptiste Le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé: .i.

Le Riche Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

+ Jean moy curé de tritbardou
Le mil sept cent sixante et deux le vintiesme jour de
novembre acte inhume dans le cimetiere de cette paroisse le
corps de jean francois vermeil decede d'uns menu des laceres
de legite age de cinquante deux ans environ vivant
marier en presence de pierre vermeil son frere de
jean papillon laboureur demeurant a charmentray de
antoinne fauillet ouvrier en cette paroisse de francois
nantier barbare pierce et autres temoins qui ont signe
+ jean thomas vermeil son frere qui a signe
approuve les deux sensus.

Je l'ay nommez Vermeil pierre vermeil
Papillon Antoine fauillet
francois Nantier Jean pierre Maurice ouvrier
Pierre fauillet Nicolas Gathois
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le vingt et uniesme jour
de novembre acte baptise par moy curé lussigne marie
jeanne sophie née d'hier du legitime mariage de pierre
aubé laboureur en cette paroisse et de marie charlotte
maurice sa pere et mere. Le perein jean papillon
fils de jean papillon laboureur a charmentray la
marie marie jeanne aubé fille de francois

7
aubé Laboureur de neurant a neuf montiers
qui ont signe: jean papillon
Marie jeanne aubé
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le vintiesme jour de novembre
acte baptise par moy curé lussigne nicolas idore acéjourday
du legitime mariage de jean francois foudrin chartier en cette
paroisse et de marie marguerite boule sa pere et mere. Le perein
jean baptiste Biarne charlier en cette paroisse qui a
declare acéjourday signe de acéjourday La marie marie
angelique ballot qui a signe avec nous le present acte: l.
ballot
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le dix
Neufviesme jour du mois de Decembre a été
inhume dans le cimetiere de cette paroisse
par moy curé Louis igne le corps de M.
Claude Roche rivant fermier de la paroisse
de tritbardou decede le jour precedent a l'âge de

munis des Sacraments de penitence &
Deucharistie paroy de cinquante un ans
Environ en presence de Monsieur Pierre Roche
curé de laquey le sieur de la Roche de nicolas rochedemerant
sebarus ses freres et de Denis jerome Coquat recuteur
de la terre et Seigneurie de tuitbardeu son beau frere
qui ont Signé avec nous

Pierre Roche pr. curé +

N. Roche & Coquat

Coquat curé de tuitbardeu

1771

JE soussigné Greffier en chef aux Baillage & Siège-Prési-
dial de Meaux, reconnois que M. Coquat

Prêtre, Curé de la Paroisse de Meaux

a cejour d'hui envoyé au Greffe desdits Sièges,
l'un des deux Registres des Baptêmes, Mariages & Sépul-
tures faits en ladite Paroisse pendant l'Année mil sept
cent soixante-sept.

A Meaux, ce vingt
Decembre mil sept cent soixante-sept

Boudet

Mairie de Tuitbardeu